

CALAN

Bulletin Municipal

2004

Sommaire

Le mot du Maire	1-2
Le Bloc-Notes	3-4
Informations Municipales	5-6
Cérémonie du Souvenir	7
Festivités	8
Budget Primitif 2004	9-11
C.C.A.S. : Fonctionnement	12
Subventions Municipales 2004	13
Etat civil	14
L'Assainissement	15
Le PLU	16
La Voirie	17
Patchwork	18-19
Agriculture	20
CCAS	21
Sports	22
Affaires Scolaires	23-24
Le Club du 3 ^{ème} Age	25
Aristocène	26
L'Ecole Publique du Levant	27-28
La Tornade Calanaise	29
A.S. Calan Saison 2004/2005	30-31
Comité de Jumelage Calan/St-Buryan	32
La Société Communale de Chasse	33
Les Amis de Calan	34
L'Amicale des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique du Levant	35
Les Vieilles Sources	36
Calendrier des Fêtes 2005	37

Le mot du Maire

Chers amis,

Une année 2004 qui hélas se termine mal pour les populations de l'Asie du sud avec les événements naturels, exceptionnels, tragiques et dramatiques que vous connaissez et qui nous laissent démunis devant l'ampleur d'une telle catastrophe, humaine et matérielle au bilan aussi effrayant.

Lorsque l'on change d'année, il y a toujours un regard sur celle qui vient de s'écouler avec des moments difficiles mais aussi des réussites et des joies.

Aussi, je tiens à vous présenter au nom du Conseil municipal mes vœux sincères de joie et de bonheur pour vous et vos familles.

Nous retiendrons de l'année écoulée, essentiellement quelques événements et réalisations importantes et nécessaires au bon fonctionnement et au développement de la commune.

Je citerai dans l'ordre : l'inauguration de la station d'épuration des eaux usées du Bourg le 6 février, l'extension de la 2^{ème} tranche de travaux pas toujours faciles à réaliser vue la nature du sol.

L'autre part importante de l'année, a été l'inauguration des vestiaires le 24 juillet, très attendus par les joueurs et les dirigeants.

Leur construction a demandé 7 mois de travaux.

Heureusement, tous ces travaux ont été largement subventionnés et tant mieux, car cela représente des sommes importantes par rapport à notre budget communal.

Enfin je tiens à saluer le travail efficace que mènent depuis 1 an la commission municipale et les bénévoles chargés de la revalorisation et de l'aménagement des sentiers pédestres.

Comme tous les ans, dans le cadre des activités scolaires, des efforts financiers réels et justifiés sont faits pour l'école publique du levant qui accueille plus de 110 élèves en primaire et maternelle.

Sans oublier, l'ouverture de la 5^{ème} classe à la salle polyvalente en septembre dernier.

A cette occasion, je tiens à saluer le départ du directeur Joël VIOT, après 22 années passées dans notre commune et souhaiter la bienvenue à Laëtitia LE POGAM la nouvelle directrice.

Pour financer le fonctionnement des services et l'ensemble des investissements nous avons reconduit les même taux d'imposition de l'année 2003.

Le mot du Maire

En application du code de l'urbanisme la commune de CALAN a décidé, par délibération du Conseil Municipal en date du 23 mars, de réviser son plan d'occupation des sols, selon le régime des plans locaux d'urbanisme (PLU). L'ensemble des prestations est confié au bureau d'études Espace et Développement de VANNES, en liaison avec les services de la DDE et du SUAL de LORIENT.

Des réunions seront proposées, préparées, animées par le bureau d'études et feront l'objet du compte rendu qui sera diffusé.

Quant à la disparition du commerce de CALAN, nous regrettons sincèrement sa fermeture. La municipalité a toujours fait le nécessaire pour le maintenir et le faire travailler sans aucune polémique. Ce que je peux vous assurer, c'est que depuis la fermeture, des contacts sont pris avec des organismes pour trouver une solution durable à la réouverture du commerce de proximité qui est une priorité pour la municipalité et certainement pour la population.

Des négociations sont engagées et nous tiendrons la population informée une fois la solution confirmée. Bienvenue aux nouveaux résidents : "je compte sur vous pour aider et participer au développement et à l'équilibre de la commune !"

2005 sera une année de réflexion et d'aménagements importants et futurs pour la municipalité et la commune.

CALAN une commune qui grandit à laquelle j'exprime mes vœux de bonne et heureuse année.

Votre Maire
Serge SALVAT



Christine CANO et Michel BARBIER
ont été récompensés pour ces années passées au service de la collectivité.

Le Bloc-Notes

Allô Service public

La 1^{ère} réponse à vos questions administratives : le **39-39**

Le gouvernement met en place un numéro de téléphone, le **39-39** permettant à tout administré d'obtenir, en moins de 3 minutes, une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif.

Un numéro unique à 4 chiffres, facilement mémorisable, le **39-39** est accessible du Lundi au Vendredi, de 8h à 19h et le Samedi de 9h à 14h au tarif de 0,12 € la minute, depuis un poste fixe.

Les renseignements donnés concernent les domaines d'intervention du service public et peuvent permettre aux usagers de gagner du temps.

Élimination des déchets

Le principe retenu par la Communauté de Communes a été d'attribuer à chaque foyer des équipements individuels destinés à la collecte des déchets (Caissettes bleues pour le recyclable et Containers bi-compartmentés pour les bio-déchets et les déchets résiduels).

Il est rappelé à chacun de veiller à :

- Mettre caissettes et containers à la disposition des agents chargés de la collecte pour le jour et l'heure convenus
- Récupérer ces équipements au plus près de la réalisation de cette collecte
- Merci à chacun de respecter cette règle simple pour que l'aspect de notre commune ne soit pas entaché par cette forme de "Pollution visuelle" et pour que ne fleurissent pas à Calan de véritables "Carrefours Poubelles"

PACT ARIM

Le PACT ARIM, dont les activités traditionnelles étaient d'apporter des conseils en matière de financement, de conception de logement, de conformité au POS ou à l'environnement, vient de s'enrichir d'une nouvelle activité : les diagnostics.

Tout compromis, promesse de vente ou d'achat doit comporter des constats établis par des professionnels agréés mentionnant la présence ou non de matériaux ou produits à risques (amiante, plomb, gaz) ou parasites (termites, insectes du bois, mэрule).

En fonction de la date de construction, la loi vous oblige, en tant que vendeur à annexer au dossier :

- Un diagnostic concernant l'état des risques d'accessibilité au plomb
- Un repérage ou un diagnostic de l'amiante
- Un état des surfaces du logement (en copropriété).
- Un état parasitaire du bien bâti et non bâti (obligatoire uniquement pour les termites dans les zones infestées).

Le PACT ARIM peut, sur votre demande, réaliser des diagnostics. Ses techniciens sont qualifiés et agréés par le CESI.

Contact : PACT ARIM du Morbihan - 2 Rue de la Poste - 56700 HENNEBONT - Tél. 02 97 36 20 17

Autorisation des Feux chez les particuliers

La période usuelle s'étend du 15 Septembre au 15 Mars de chaque année mais dépend totalement d'un arrêté préfectoral annuel. Il est entre autre, interdit de brûler des plastiques, caoutchouc, bidons etc... Les renseignements sont à prendre en mairie ou à la gendarmerie.

Le Bruit en Milieu Urbain

Nous rappelons certaines règles de bon voisinage.

Eviter d'utiliser les tondeuses à gazon et engins à moteur thermique les dimanches et jours fériés, ou à des heures matinales et tardives dans la semaine.

Informations Municipales

LA NOUVELLE TONDEUSE

Inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal du 23 Mars, le remplacement de notre tondeuse autoportée qui a été largement amortie depuis sa mise en service. Après étude de plusieurs propositions, nous avons signé une commande avec les Etablissements KERVAREC d'Hennebont pour l'achat d'un engin neuf de marque ISEKI pour un montant de 11 719 €. Livré au début du mois d'Octobre, il permettra de ramasser l'herbe à chaque tonte et ainsi de garantir la qualité et la longévité du terrain.



LE RÉSEAU ANNEXE DE L'EAU

Faisant suite à l'article du bulletin 2003, la municipalité a rétrocedé à la toute nouvelle association "les Vieilles Sources" l'ensemble du réseau annexe après une délibération du conseil en date du 23 Mars 2004. Il lui sera versé une subvention de 300 € pour un démarrage de fonctionnement. (Voir page associations).

LA RÉNOVATION DES CHEMINS COMMUNAUX

Depuis Janvier 2004, un groupe de bénévoles se retrouve chaque dernier samedi matin du mois sur un chantier de nettoyage de chemin. Eh ! Un an, nous avons créé un chemin qui part de la fontaine de la Trinité pour rejoindre Fontaine Maria. Nous avons nettoyé les chemins de Kergueris au Cosquer, de Manemeno, de Kerleau à Kergrohennec, de Kergarenne au Guern. Nos projets 2005 sont :



- La poursuite de nettoyage de chemins sur Cosquéric, Kerihuel, Poulgourio.
- La création de liaisons avec les différents villages et les communes environnantes.
- Le balisage des sentiers avec l'aide de l'Office de Tourisme de la région de Plouay.
- L'organisation d'une randonnée.

Merci à tous les bénévoles. Randonneurs ...
Respectons les chemins et la nature.

Responsables : Alberte LE LAN
Yolande OLIVIER Bernard FIOLEAU.

Informations Municipales

LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque Municipale est située au premier étage au-dessus de la mairie. Une équipe de bénévoles vous y accueille: Soizic BARBIER, Jacqueline HENRIO, Irène LE DANVIC, Michèle LE DOUSSAL, Yvonne LE TERRIEN, Laurence RADENAC, Odile SALVAT, Catherine TESSIER. Elle est ouverte tous les samedis de 14h à 15h et les mardis et jeudis des 2^{ème} et 4^{ème} semaines de chaque mois de 13h30 à 15h30. Vous y trouverez un large choix de romans, bandes dessinées, albums, contes, documentaires... pour toute la famille des plus petits aux plus âgés. Les ouvrages sont renouvelés deux fois par an par la MDM (Médiathèque Départementale du Morbihan). Vous avez aussi la possibilité d'y commander des livres de votre choix.



Le prêt des livres est gratuit.

Tout au long de l'année scolaire, les enfants accompagnés de leurs institutrices viennent consulter et emprunter des ouvrages qu'ils peuvent garder quinze jours.

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Depuis le 1^o Avril, Manuella LAURENCE est la nouvelle patronne de la crêperie des étangs, elle succède à sa mère Jeanine, qui lui passe le relais pour raison de santé. Chez les LE CAVIL, la crêpe est une tradition qui se transmet de génération en génération, après Cécile qui créa les deux crêperies à Calan et Jeanine qui y exerça ses talents pendant une vingtaine d'années, c'est au tour de la petite fille d'assurer la relève. Le savoir faire est une chose qui se cultive. La crêperie est ouverte du mardi au jeudi le midi, le vendredi et le samedi midi et soir, possibilité de crêpes à emporter. Tél : 02 97 33 33 61.



M. LAURENCE reprend la crêperie des étangs



Amélie et Gilles TROLET aux commandes de la crêperie calanaise

Amélie et Gilles TROLET proposent à leur clientèle des crêpes traditionnelles confectionnées à l'ancienne. Depuis la mi-septembre, les habitués de la crêperie calanaise sont reçus par Amélie et Gilles TROLET. Amélie, crêpière de formation, exerçait à Valenciennes avant de s'installer à Calan. Les clients apprécient l'accueil de ces nouveaux commerçants mais aussi la qualité de leurs crêpes, confectionnées de façon traditionnelle avec des produits essentiellement du terroir. Au menu, de nouvelles compositions maison. Amélie et Gilles proposeront régulièrement à leur clientèle des soirées animées, avec la présence de chanteurs et de musiciens. La crêperie est ouverte tous les midis, sauf le samedi et tous les soirs, sauf le mercredi et le jeudi. Jour de fermeture le lundi. Tél : 02 97 33 33 80.

Cérémonies du Souvenir



Festivités

TELETHON

Les Calanais ont du cœur. Ils l'ont prouvé, à l'occasion du Téléthon. Une centaine de marcheurs, armés de torches ont participé à la randonnée nocturne organisée par la municipalité. Des lumières dans la nuit, une lueur d'espoir pour des malades atteints de la mucoviscidose, tout un symbole. La soupe, concoctée par le club des anciens (uniquement à base de légumes du jardin), et servie à l'issue de la randonnée a été dégustée avec bonheur. Pour cette première participation au Téléthon, les Calanais ont très largement répondu présent, la prochaine édition s'annonce prometteuse.



Un très beau geste de la part de l'association sportive qui a fait don d'un chèque de 100 €.

FÊTE DE LA MUSIQUE



Le groupe BLISS de CALAN :
Erwann, Cédric, Gabriel et Hung



Tribalafon



Budget Primitif 2004

Le budget 2004 se caractérise par :

- Une situation saine suite au versement de diverses subventions
- Moins d'investissements mis à part la 2^{ème} tranche des travaux d'assainissement
- Une augmentation des recettes normale et liée aux nouvelles constructions sur la commune
- Le remboursement de la ligne de trésorerie ouverte en 2003
- Le remboursement prévu pour septembre de l'emprunt lié au lotissement

Taxes	Taux 2003	Variation	Taux 2004	Les taux d'impositions pour l'année 2004 n'augmentent pas et restent les mêmes que ceux adoptés en 2003
D'Habitation	15.63	0 %	15.63	
Foncier Bâti	17.55	0 %	17.55	
Foncier Non Bâti	43.21	0 %	43.21	

Budget 2004

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	387 160.00 €	Dépenses	368 466.95 €
Recettes	387 160.00 €	Recettes	368 466.95 €

Autres budgets

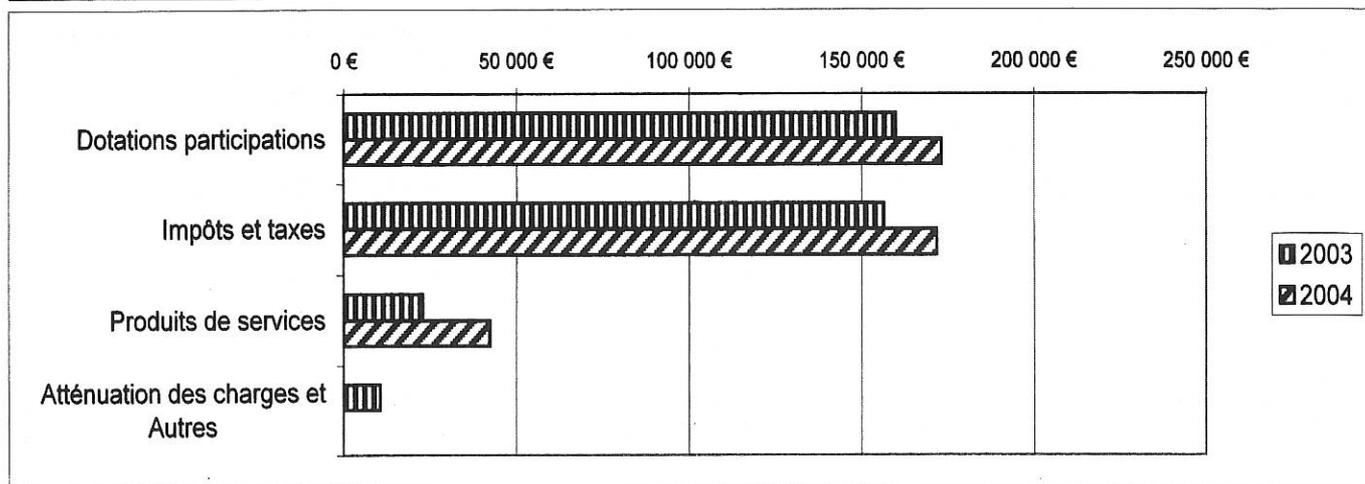
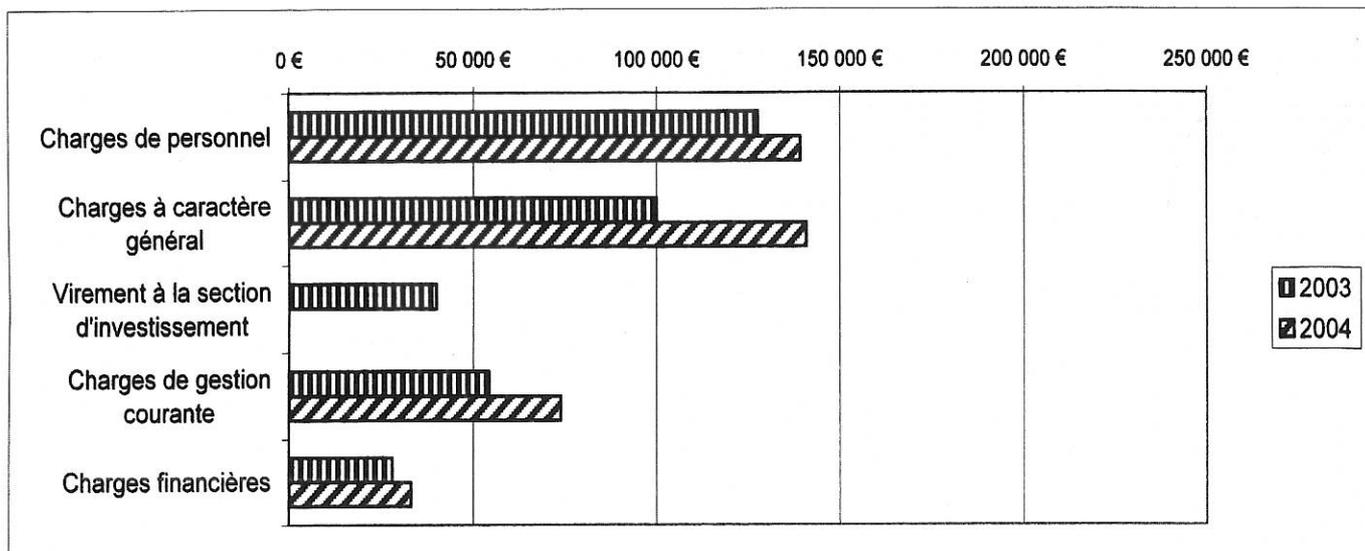
• Centre Communal d'Action Sociale :	
○ Investissements : Dépenses et recettes	2 020.31 €
○ Fonctionnement : Dépenses et recettes	15 798.92 €
• Assainissement :	
○ Investissements : Dépenses et recettes	381 676.13 €
○ Exploitation : Dépenses et recettes	7 130.00 €
• Lotissement (exercice 2004) :	
○ Investissements : Dépenses et recettes	172 701.62 €
○ Fonctionnement : Dépenses et recettes	173 832.39 €

Budget Primitif : Fonctionnement

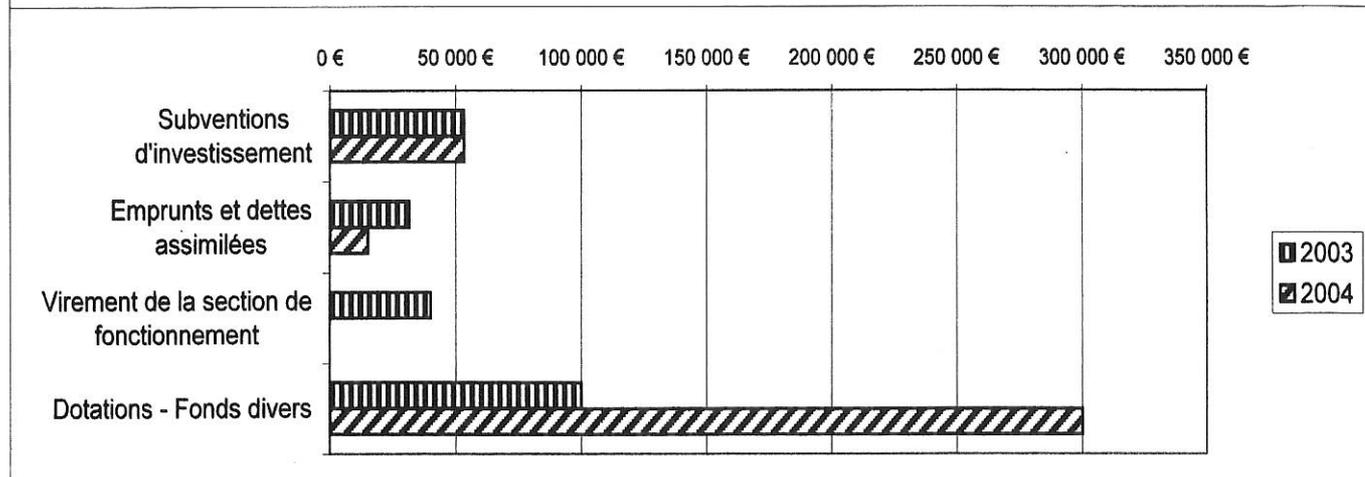
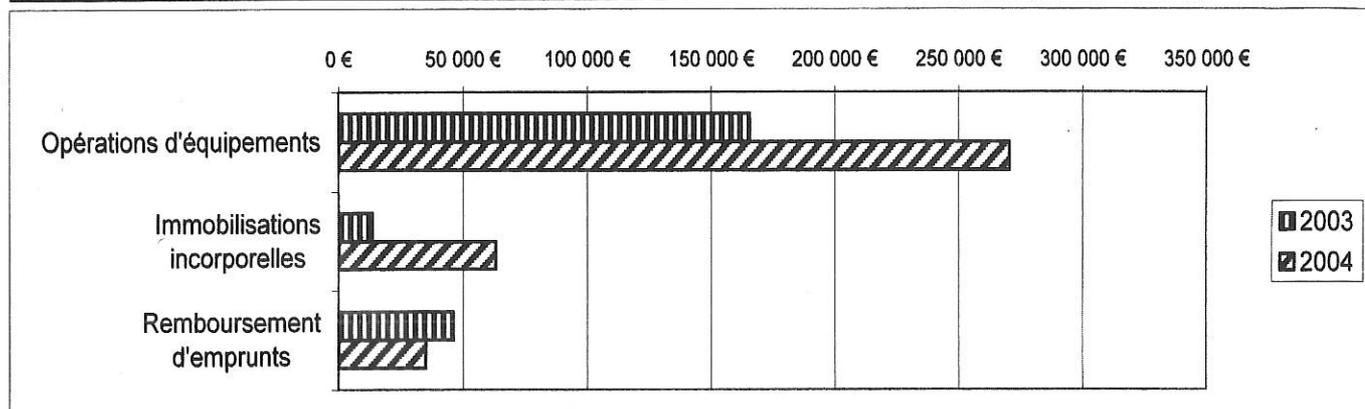
DEPENSES	2003	2004	Variation
Charges de personnel	127 650.00 €	139 200.00 €	+9.05%
Charges à caractère général	100 000.00 €	140 800.00 €	+40.80%
Virement à la section d'investissement	40 000.00 €		
Charges de gestion courante	54 350.00 €	74 000.00 €	+36.15%
Charges financières	28 000.00 €	33 160.00 €	+18.43%
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	350 000.00 €	387 160.00 €	+10.62%
RECETTES	2003	2004	Variation
Dotations participations	159 984.00 €	173 108.00 €	+8.20%
Impôts et taxes	156 500.00 €	171 772.00 €	+9.76%
Produits de services	22 900.00 €	42 280.00 €	+84.63%
Atténuation des charges et Autres	10 616.00 €		
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	350 000.00 €	387 160.00 €	+10.62%

BUDGET PRIMITIF : INVESTISSEMENT

DEPENSES	2003	2004	Variation
Opérations d'équipements	165 500.00 €	270 412.10 €	+63.39%
Immobilisations incorporelles	13 500.00 €	63 054.85 €	+367.07%
Remboursement d'emprunts	46 000.00 €	35 000.00 €	-23.91%
TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT	225 000.00 €	368 466.95 €	+63.76%
RECETTES	2003	2004	Variation
Subventions d'investissement	53 367.00 €	53 367.00 €	+0.00%
Emprunts et dettes assimilées	31 544.00 €	15 000.00 €	-52.45%
Virement de la section de fonctionnement	40 000.00 €		
Dotations - Fonds divers	100 089.00 €	300 099.95 €	+199.83%
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT	225 000.00 €	368 466.95 €	+63.76%

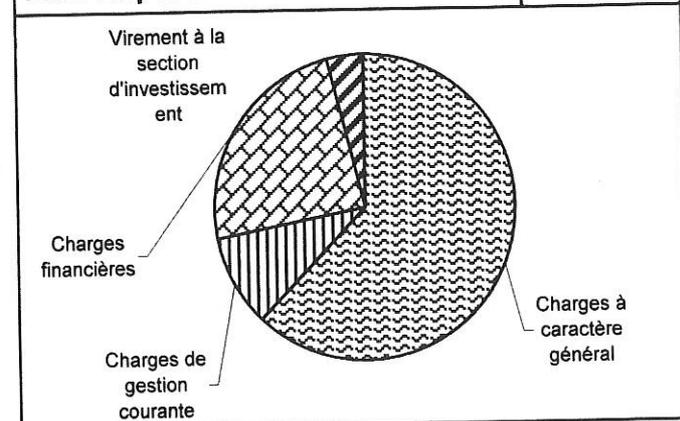


BUDGET PRIMITIF : INVESTISSEMENT

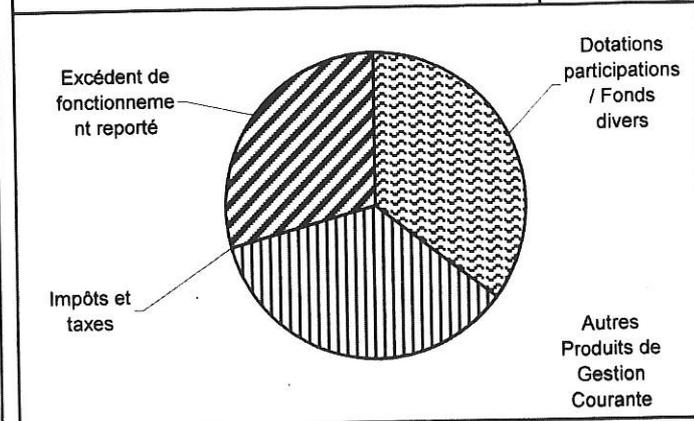


C.C.A.S. : Fonctionnement

DEPENSES	2004
Charges à caractère général	9 850.00 €
Charges de gestion courante	1 524.92 €
Charges financières	3 800.00 €
Virement à la section d'investissement	624.00 €
Total Dépenses Fonctionnement	15 798.92 €



RECETTES	2004
Dotations participations / Fonds divers	5 570.00 €
Autres Produits de Gestion Courante	5 600.00 €
Impôts et taxes	30.00 €
Excédent de fonctionnement reporté	4 598.92 €
Total Recettes Fonctionnement	15 798.92 €



C.C.A.S. : INVESTISSEMENT

DEPENSES	2004
Emprunts	2 020.31 €
Total Dépenses Investissement	2 020.31 €

RECETTES	2004
Virement de la section de fonctionnement	624.00 €
Dotation participation / Fonds divers	1 176.31 €
Emprunts	220.00 €
Total Recettes Investissement	2 020.31 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : INVESTISSEMENT 2004

DEPENSES	2004
Emprunts	1 200.00 €
Immobilisations	380 476.13 €
Total Dépenses Investissements	381 676.13 €

RECETTES	2004
Subventions	343 000.00 €
Excédent reporté	37 476.13 €
Virement de la section d'Exploitation	1 200.00 €
Total Recettes Investissement	381 676.13 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : EXPLOITATION 2004

DEPENSES	2004
Charges Financières	3 000.00 €
Autres Services Extérieurs	2 930.00 €
Virement à la section d'investissement	1 200.00 €
Total Dépenses d'Exploitation	7 130.00 €

RECETTES	2004
Ventes de produits, prestations	7 130.00 €
Total Recettes d'Exploitation	7 130.00 €

Subventions Municipales 2004

Détail des Subventions accordées par le Conseil Municipal (Séances des 23/03/04 et 28/05/04)

Organisme ou Association Bénéficiaire		Montant
Association d'aide aux Victimes	0.074 € par habitant	53.21 €
École Publique du Levant	Par élève	
	- Achat de fournitures	32.00 €
	- Financement d'Activités	29.00 €
A.S. Calan		1 025.00 €
Comité de Jumelage Calan – St Buryan	Dont 80 € à titre exceptionnel	316.00 €
Les Amis de Calan		320.00 €
Amicale des Parents d'Élèves de l'École Publique du Levant	Dont 150 € à titre exceptionnel	400.00 €
Société Communale de Chasse		157.00 €
École Privée du Sacré Cœur de Plouay	Par élève calanais	
	- Achat de fournitures	32.00 €
	- Classe « Nature »	17.00 €
	- Arbre de Noël	7.00 €
Collège Marcel Pagnol de Plouay	Par élève calanais : Voyage linguistique	15.90 €
Aristoscène – Théâtre		157.00 €
Club du 3 ^{ème} Age	Versé par l'intermédiaire du CCAS	307.00 €
Réseau des Écoles CALACLE	Par élève calanais Écoles Publiques de Calan, Lanvaudan et Cléguer	8.00 €
La Tornade Calanaise		157.00 €
CATE : Contrat pour l'Aménagement du Temps de l'Enfant		586.00 €
Association Familles Rurales de Plouay	Par adhérent calanais	7.90 €
C.A.U.E.		143.80 €
Comice Agricole	0.23 € par habitant	165.00 €
G.V.A. du Canton de Plouay		52.00 €
Office de Tourisme du Pays de Plouay		200.00 €
F.N.A.C.A.		50.00 €
C.F.A. de Vannes	47.00 € par apprenti	141.00 €
Chambre des Métiers de Vannes	47.00 € par dossier calanais	94.00 €
L.E.P. Keranna de Kervignac	47.00 € par élève calanais	47.00 €
A.S. Kerpont « Les Chemins Leclerc »		94.00 €
A.D.A.P.E.I. « Les Papillons Blancs »		306.00 €
Banque Alimentaire	0.15 € par habitant	108.00 €
L.E.P. Horticole « Le Talhouet »	47.00 € par élève calanais	47.00 €

Etat civil

LES NAISSANCES



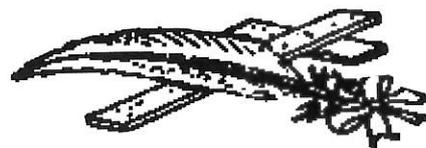
Louna BANDROU	née le 13 Janvier à Ploemeur
Aymeric ROBIN	né Le 2 Février à Lorient
Jeremy RIO	né le 26 Février à Ploemeur
Candice MADELAINE	née le 29 Février à Ploemeur
Benjamin COQUOIN	né le 15 Mars à Lorient
Clémence ROLLAND	née le 29 Avril à Ploemeur
Lucie SHAW	née le 24 Mai à Lorient
Lorie HELIN	née le 26 Mai à Lorient
Marie LE PORT	née le 29 Mai à Lorient
Romane LE BOULCH	née le 8 Août à Lorient
Santo BALAZUC	né le 14 Août à Lorient
Sylha DAMERYAL	née le 29 Septembre à Ploemeur
Quentin HELLEGOUARCH	né le 29 Septembre à Lorient
Maxence BERTIN	né le 21 Octobre à Lorient
Enora SABY	née le 22 Décembre à Ploemeur.

LES MARIAGES

Loïc GUILLEMOTO et Hélène THIERY	le 19 Juin
Dominique BOIREL et Martine DARGAUD	le 31 Juillet
Gaël ORVOEN et Rozenn GUILLEMOTO	le 20 Août
Cédric MADELAINE et Virginie BRINDEAU	le 18 Septembre

LES DECES

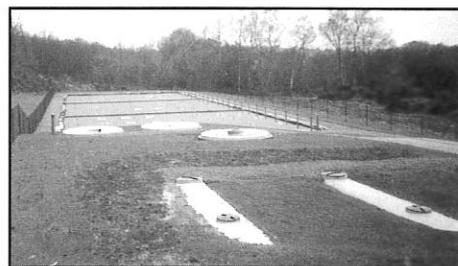
Jeanne ROBIC	le 2 juin à Hennebont
Corentin RIO	le 16 Juin à Quimperlé
Jean BRUZULLIER	le 28 Août à Lorient
Marcel TAPHANEL	le 18 Octobre à Lorient.



L'Assainissement

L'INAUGURATION DE LA STATION

Le vendredi 6 Février, nous avons le plaisir de procéder à l'inauguration de la nouvelle station de traitement des eaux usées. Opérationnelle depuis le 1^{er} Décembre, cette cérémonie officialise son démarrage et la fin de la 1^{ère} tranche de travaux concernant l'assainissement, dossier très lourd commencé voilà 5 ans. Prévu pour 650 équivalents habitants, ce système par filtration sur lit de sable est très souple et nous permettra, si besoin est, un éventuel agrandissement. Après l'étude de zonage, réalisée par le cabinet ANTEA de Nantes et les études géotechniques, le choix de départ, par lagunage naturel, non compatible avec le site a été changé pour celui-ci qui a reçu les visas de la préfecture le 21 Septembre 2001. Cette station, d'un coût de 268 583 €, nous permet de répondre d'ores et déjà aux normes qui entreront en application en 2005.



LE RÉSEAU

La 1^{ère} tranche de réseau et la station terminée, il nous a fallu penser à la suite des travaux programmés à l'issue de l'étude de zonage. Après les démarches habituelles d'appels d'offres, le 14 Mai la commission se réunissait pour l'ouverture des plis. La société SPAC, déjà intervenue sur la 1^{ère} tranche, moins disante à hauteur de 245 517 € se voyait attribuer le marché, après contrôle du dossier par les services de la DDE. Les engins de cette société revenaient donc à CALAN fin août pour 4 mois de travaux. Restait donc à effectuer :

- la route de l'école - le chemin de Guervihan - la route de Lanvaudan - la route de Kerchopine
- le lotissement "Les Châtaigniers" - le futur lotissement "Parc Nehué 2".

Vous pouvez consulter le plan paru dans le bulletin 2001. L'année 2004 voit enfin la fin de cette importante période de travaux dans et autour du bourg, correspondant au plan de zonage établi en 2001 et visé par la préfecture.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La commune va faire procéder dès le 1^{er} trimestre 2005 au contrôle des raccordements au réseau d'assainissement de l'ensemble des habitations du centre bourg. Ce contrôle aura pour objet :

- D'identifier les habitations raccordées et non raccordées dans les délais (deux ans maximum après la mise en place du réseau).
- De s'assurer du bon fonctionnement du réseau.

Vous devez obligatoirement passer en mairie pour tout raccordement à ce réseau.

Voici quelques obligations :

- Les eaux de pluie ne doivent pas être raccordées au réseau d'assainissement.
- Les eaux usées doivent être évacuées par ce réseau d'assainissement : wc, lavabos, douches, et aussi machines à laver etc....

Sont interdits au réseau : les détergents industriels, les dérivés de pétrole (huile, gazole, essence, peinture), ainsi que les huiles ménagères en grande quantité.

De la qualité de nos raccordements et de la bonne utilisation de ce réseau dépend le bon fonctionnement de l'ensemble de cette structure d'assainissement et par voie de conséquence la garantie d'améliorer encore notre environnement.



Le PLU

La loi du 13 Décembre 2000 a transformé le Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) au travers de la loi du SRU (Solidarité Renouvellement Urbain). Ce POS datant du 25 septembre 1987, révisé le 8 février 1997 est révisé pour :

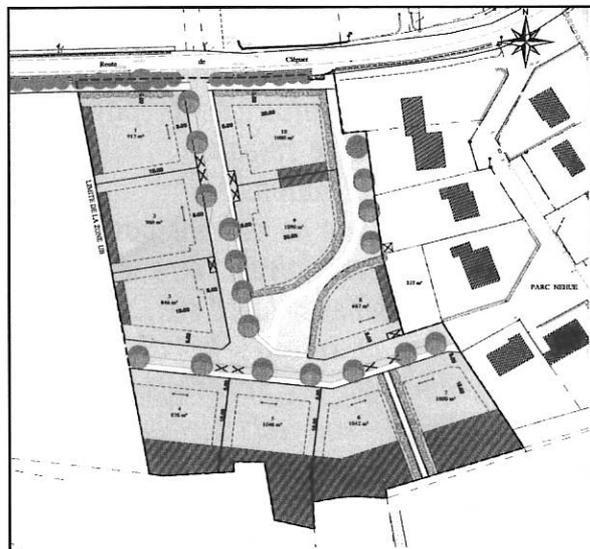
- Traduire les documents POS en documents PLU.
- Réfléchir et établir un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
- Organiser l'urbanisation générale autour du bourg; ex: alléger le trafic automobile dans le bourg par la création de rues en limite d'agglomération.
- Aménager et réorganiser les dessertes urbaines.
- Etablir les réserves foncières d'utilité publique.
- Aménager les villages en fonction des activités agricoles et de l'environnement.

Le 16 Mars, le PLU est donc présenté dans les détails au maire et aux adjoints par la DDE. Cette réunion sera suivie d'une autre le 4 Mai pour présentation à l'ensemble du conseil municipal. En conformité avec la loi du 13 Décembre 2000, la concertation avec les habitants, les associations et toute autre personne concernée se fera pendant toute la durée du projet sous forme d'expositions, de réunions publiques, etc... Des avis de presse locale préciseront les dates, les lieux et heures de ces événements. Pour l'établissement de ce PLU, nous sommes assistés par la DDE dans la recherche d'un cabinet d'urbanisme, pour assurer la conduite des études et des procédures, pour établir les différents dossiers PLU. Cet important dossier sera suivi par la commission POS et fera l'objet de demandes de subventions permettant de financer les coûts liés à cette mise en œuvre. Après appel d'offres auprès de plusieurs cabinets d'urbanisme, nous recevons, le 7 Octobre, les représentants de deux d'entre eux pour sélectionner le cabinet "Espace Environnement". Moyennant la somme de 21528 €, subventionnée à hauteur de 50%, il sera à même de nous épauler pendant la durée de notre démarche.

LOTISSEMENT DE PARC NEHUÉ 2

10 lots à la vente en 2005

10 lots à la vente en 2005. Dans le cadre de sa compétence "Politique du Logement et du Cadre de Vie", la Communauté de Communes de la Région de Plouay a fait l'acquisition de 3 hectares de terrain dont un peu plus d'un hectare classé en zone constructible au Plan d'Occupation des Sols (POS). Une première tranche de travaux prévoit la réalisation d'un lotissement de 10 lots allant de 846 m² à 1090 m². L'opération s'adaptera au paysage actuel. Ainsi, le talus longeant la route de Cléguer sera nettoyé et conservé. De nombreux arbres seront plantés le long de la voirie interne au lotissement. Pour permettre le ramassage des déchets ménagers, il est prévu des emplacements réservés pour disposer les différents conteneurs de collecte. Le démarrage des travaux de viabilisation du lotissement est prévu dans le courant du premier trimestre 2005. La mise en vente des lots, après travaux, devrait intervenir fin avril, début mai 2005. Durant les travaux, l'accès au chantier se fera par la route de Cléguer afin d'éviter au maximum les nuisances de bruit et de circulation pour les habitants de Parc Nehué 1. Une deuxième tranche de lotissement sera réalisée à une échéance de 5 ou 6 ans.



VOIRIE 2004

En attendant une conjoncture plus favorable pour la réfection complète, nous avons cette année, sur 4 km, à partir de Pont Cléhern refait la chaussée de la route de Lanvaudan pour un total H.T. de 9900 €. Le projet de la réfection totale va faire l'objet d'une étude précise pour les demandes de subvention. On peut en effet estimer le chantier total à 280 000 € H.T. La réalisation sera sans doute à prévoir en différentes tranches. Autre chantier important dans



le bourg à échelonner sur différentes tranches. Aménagement complet de la route de Kerchopine jusqu'à Parc Monarc'h, de la route de Beg er Lann avec ralentisseurs et aménagement des carrefours, de la rue de la Forge avec réseaux et placette de contournement, de la rue des Etangs avec ralentisseurs, de la rue de l'Ecole avec trottoirs et luminaires, de l'arrivée pour Inzinzac avec ralentisseurs, également création de la chaussée lotissement des châtaigniers. La circulation dans le centre bourg pourrait aussi être limitée à 30 km/h. L'aménagement avec trottoirs de la route de Guervihan et la réglementation des sens de circulation sont prévus début 2005, ainsi que la pose d'un miroir pour la visibilité. D'autre part en entretien courant, l'élagage est prévu cette année :

- Route des Etangs avant le démarrage du chantier de Parc Nehué.*
- Route de Guervihan pour le passage des camions de ramassage poubelles.*
- Descente chemin de Kerbrimot. Route de Lanvaudan de Beg er Lann à Kerandiot.*

Les propriétaires en seront avisés sous peu.

ELAGAGE

Nous rappelons aux propriétaires de parcelles en limite de voirie, la nécessité et l'obligation d'élagage ; afin notamment de ne pas endommager les réseaux routiers, électriques et téléphoniques, du fait de la chute d'arbres et de branches.



Patchwork

Le père Noël est arrivé cette année en décapotable, une Torpédo B12 Citroën de 1927, conduite par son propriétaire Daniel LE NAMOURIC. Un bon nombre d'enfants et de parents l'attendait sur la place du four.



C'est la fête
aux châtaigniers !

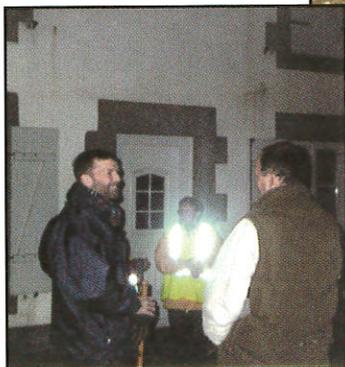


Brigitte et Pierrick : Raid au Maroc



Pique-nique à l'école

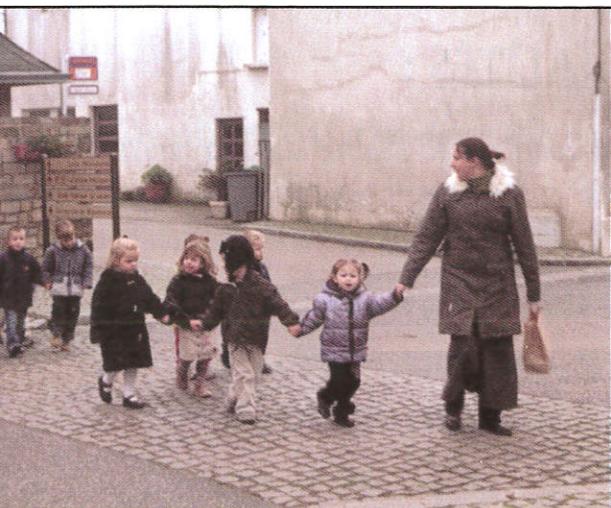
Téléthon



Retrouvailles (classes 4 et 9)



e pour l'espace rencontres



Fleurissement du bourg : ADEIS



Fête de l'école du Levant
vente de pains

Fête de la musique



Agriculture

ACTUALITÉS :

2004 se termine, une page de l'agriculture se tourne avec l'entrée dans la nouvelle PAC (Politique Agricole Commune); Dès 2005, de nouvelles contraintes nous attendent. Pourrons-nous nous adapter, supporter cette nouvelle réforme ? Certains agriculteurs préfèrent arrêter plutôt que de faire des investissements et ne plus avoir de revenus.

L'année 2005 sera l'année charnière où l'on devra:

- comprendre et appliquer les règles de la conditionnalité
- mesurer les conséquences de la réforme de la PAC
- Adapter sa propre exploitation à la réforme

ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :

Dans le même temps, le P.M.P.O.A. (Plan de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole) continue de s'appliquer au fur et à mesure des échéances définies par l'administration (D.D.A.F.). Cependant, l'application n'est pas aussi simple. Quelques dossiers pourtant instruits en parfait accord avec la législation européenne tardent à obtenir l'accord de la préfecture.

QUELQUES CHIFFRES SUR L'AGRICULTURE MORBIHANAISE :

L'agriculture en Morbihan c'est 1350 milliards d'euros de chiffre d'affaire réalisé par les différentes filières. D'un point de vue social, la production des exploitations génère beaucoup d'emplois directs en amont comme en aval. Par exemple :

- 100 emplois en production laitière génèrent 35 autres emplois directs
- 100 emplois en production porcine génèrent 190 autres emplois directs
- 100 emplois en production avicole génèrent 400 emplois directs

Ces quelques chiffres traduisent l'importance du poids économique et social de l'agriculture dans notre région.

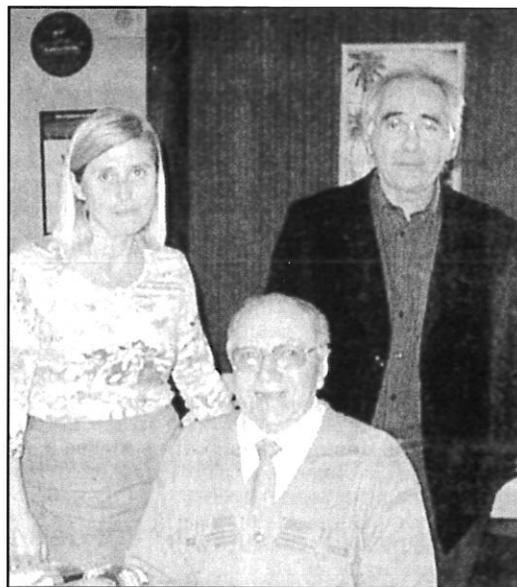
Nous ne saurions être complets sur la page agricole sans adresser nos félicitations au GAEC Er-Lenn (Messieurs THIERY) pour l'obtention, lors du concours départemental, de la grande championne Prim'Holstein.

Nela-Star du Gaec Er-Lenn, de Calan
a été couronnée grande championne
Prim'Holstein.



CCAS

Le traditionnel repas du CCAS s'est déroulé le samedi 11 décembre 2004 au restaurant "La Vieille Forge" à Kerchopine, la salle polyvalente étant indisponible cette année. Soixante-cinq convives étaient présents, dont le doyen de la commune Joseph LE DOUSSAL qui aura 84 ans le 1^o Janvier. Les personnes absentes pour raison de santé, ont reçu un colis à leur domicile.



*Joseph LE DOUSSAL 84 ans
le doyen de la commune était l'invité de marque de cette journée.*

La doyenne de la commune Louise GUILLERMIC qui fêtera ses cent ans le 26 mars 2005, a reçu une visite de la municipalité où un bouquet de fleurs lui a été remis au domicile de ses enfants à Cosquéric où elle vit depuis de nombreuses années.



Louise GUILLERMIC méritait un hommage particulier de la municipalité

INFORMATIONS

Le logement T4 à l'ancien presbytère s'est libéré le 1er Décembre, les locataires ayant aménagé dans leur nouvelle maison à Parc Monarc'h. Ils sont remplacés à compter du 1er Janvier, après quelques travaux de peinture et de tapisserie.

Sports

Le 24 Juillet, nous inaugurons les nouveaux vestiaires du stade du Bel-Air, en présence de tous ceux et celles qui se sont impliqués, de près ou de loin, dans ce dossier. Cette journée fut l'aboutissement et le résultat de nombreux mois d'élaboration et de suivi du dossier. Nous remercions les membres de l'A.S. Calan qui nous ont conseillés et assistés depuis le début des travaux, depuis le mois de Décembre 2003, jusqu'à cette inauguration. Le sport, entre autre le football, est une activité sociale indispensable qui aide à maintenir et à occuper nos jeunes afin qu'ils puissent s'épanouir dans leur vie d'adulte.

Pour donner un petit côté solennel à l'évènement, nous avons assisté à un match de gala entre les équipes de l'U.S. Montagnarde (CFA2) de Lochrist et la St-Colomban de Locminé qui a vu la victoire de La Montagne.

Pour financer ce nouveau vestiaire, nous avons reçu 57367 € de subventions pour un investissement total de 120 000 €/H.T.

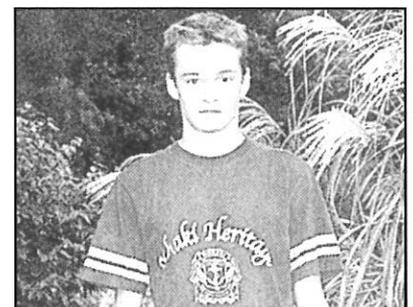
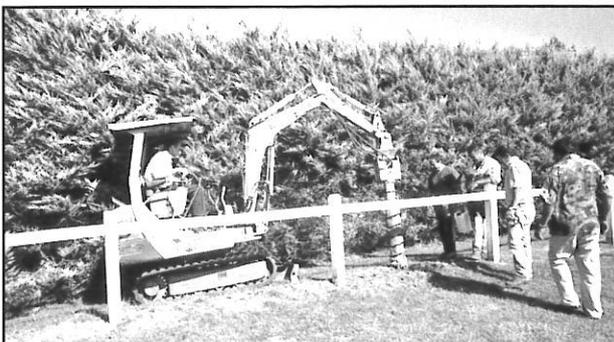
Quant aux anciens locaux, ils continueront leurs carrières comme rangement de matériels pour l'école de football ou autres avant que nous lui trouvions une autre affectation, en accord avec les associations.



Autre sujet cette année, le changement des filets pare-ballons du côté de l'école. Cette opération a été rondement menée par l'équipe de l'A.S. Calan au début du mois de juillet juste avant l'inauguration. Cet achat, financé par la mairie et la mise en œuvre par le club, est le signe de la bonne entente qui règne entre les deux interlocuteurs, ce dont nous nous félicitons.



Vérification des buts du terrain des sports par l'APAVE



Cédric LAURENT,
sacré champion départemental de triathlon à Quiberon

Affaires Scolaires

OUVERTURE D'UNE 5^{ÈME} CLASSE

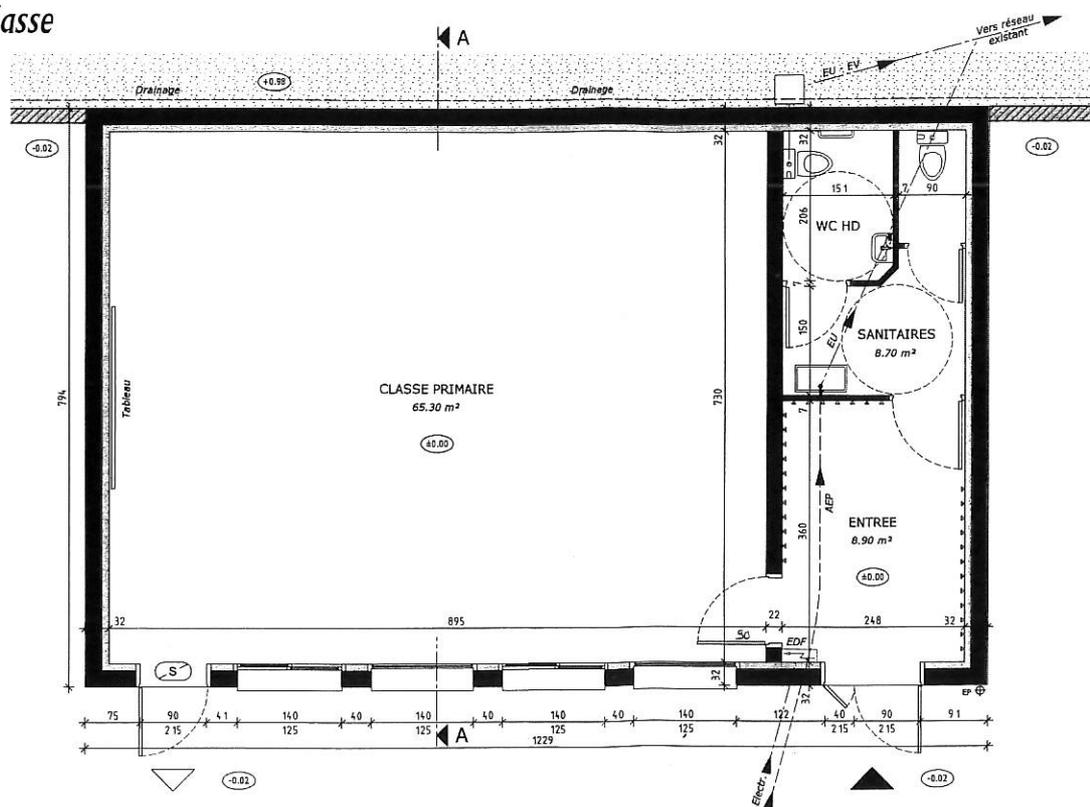
Au vue de l'augmentation des effectifs, le Directeur de l'École et la Municipalité décident de faire une demande d'ouverture de classe à l'Inspection Académique pour la rentrée 2004.

Afin de se préparer à cette nouvelle situation, des devis sont demandés et des visites sont effectuées auprès des sociétés de préfabriqués. Un architecte est aussi contacté pour l'éventualité d'une construction traditionnelle.

Le jour de la rentrée, M. Le Fur (Inspecteur de Lorient Ouest) est présent à Calan pour vérifier si la liste des 111 enfants transmise est exacte. La commission des affaires scolaires tient à remercier tous les parents qui ont accompagné leurs enfants ce jour-là ; ils ont bien compris l'importance de leur présence. Mais Calan n'est pas la seule commune à faire cette demande, donc rien n'est gagné. La municipalité, les enseignants et les représentants de parents d'élèves, "ne lâchent pas le morceau", nous nous rendons à l'Inspection d'Académie à Vannes le vendredi à la traditionnelle réunion où chacun expose ses arguments.

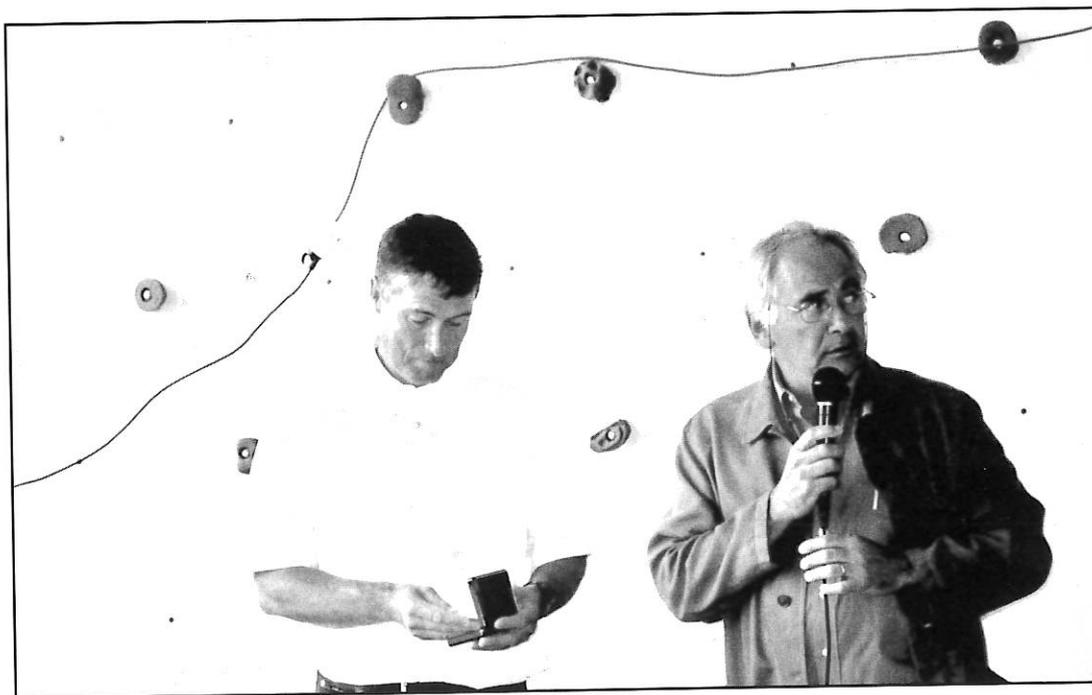
Il faudra attendre le mardi de la semaine suivante pour enfin connaître la bonne nouvelle. La société Bretagne Menuiserie peut donc poser la cloison pour séparer la salle polyvalente pour un montant des travaux de 2100 €. L'installation provisoire de la 5^{ème} classe peut s'effectuer et être opérationnelle le jeudi. Suite aux études menées pour la construction de la 5^{ème} classe, le conseil municipal dans sa majorité a retenu la construction traditionnelle pour un montant de 83 650.00 € H.T. subventionné à 60%. Conscient de la perturbation que cela entraîne au sein de la commune et de l'école pour les activités psychomotrices, les travaux débiteront en Janvier pour finir le plus vite possible. Une subvention de 3000 € a été votée pour l'équipement de la nouvelle classe (l'achat des tables, chaises, bureau, étagères...).

Plan de la classe



Affaires Sociales

DÉPART DE JOËL VIOT, DIRECTEUR DE L'ECOLE DU LEVANT



Nommé à sa demande à l'école publique primaire de Manéhouarne à Plouay, Joël VIOT cesse ses fonctions de Directeur d'Ecole en Août 2004. Après 22 années passées à Calan, dont 10 à la Direction de l'école, cet ardent défenseur de l'école publique, laisse le souvenir d'un homme dévoué à son métier qui a su donner le meilleur de lui-même au service des enfants. Nombreux sont ceux qui ont découvert la montagne pour la première fois ou l'Angleterre avec le jumelage entre les deux écoles Calan / St-Buryan. Il est remplacé à la rentrée de septembre par Laëtitia LE POGAM.



Le Club du 3^{ème} Age

AMICALE DES PERSONNES ÂGÉES DE CALAN BILAN ACTIVITÉS ET MORAL 2004

Au 27^{ème} anniversaire de l'association, créée grâce à Mlle LE DREAN assistante sociale, le club n'a eu que quatre présidents: M. Mathurin LE BOUEDEC, Pendant quatre ans. Mme j. LE MOUEL, pendant deux ans. Mme Jeanne LE LEANNEC pendant vingt ans. M. Yves LE HEIN actuel président depuis deux ans.

Le mot du président : Etre président est une tâche très prenante. Il faut être à l'écoute des adhérents, être très disponible, il n'est pas non plus exclu de rencontrer quelques difficultés, qu'il faut arriver à surmonter avec souplesse et intelligence. L'essentiel est d'avoir une équipe solidaire autour de soi (ce qui est mon cas). Notre association reste sur un effectif de 49 adhérents, dont la moyenne d'âge va de 60 à 85 ans. Au niveau recrutement, cela ne se bouscule pas, pourtant quelques heures par mois de rencontre, cela permet aux anciens de se revoir et de discuter avec joie. Enfin j'espère voir quelques nouveaux couples arriver parmi nous. En attendant, il faut patienter sans se décourager! Notre réunion mensuelle se fait toujours le 2^{ème} mercredi de chaque mois à partir de 14 heures à la salle polyvalente de CALAN. Au cours de ces rencontres, les adhérents se retrouvent à table pour un goûter avec animation, chants et danses. Cette année, notre journée d'excursion s'est faite le 9 juin, en bateau le "NINE ARION", sur le Blavet. Un aller et retour de Pont-Augant à Pont-Neuf où nous avons déjeuné. Quarante-huit personnes avaient pris part à cette sortie qui nous a semblé riche à découvrir et à apprécier (passages d'écluses, verts pâturages et élevages le long des rives). Notre association vit grâce aux contributions des adhérents et à la subvention du C.C.A.S En ce jour, l'état financier de notre club se trouve équilibré. Pour tout cela et au nom de tous, je dis un grand merci.



Composition du bureau :

Président : M. Yves LE HEIN
Vice-président : M. Lucien LE OUAY
Secrétaire-trésorière : Mme Renée LE BAIL
Secrétaire adjointe : Mme Thérèse LE HEIN

Nos doyens

Mme Lucie LE NY de Calan (85 ans)
M. André RIVALLAIN d' Inzinzac (89 ans)

Une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés cette année.

M. Eugène LE LU Mme Thérèse VOEDEC
Mme Louise RIO M. Marcel TAFANEL
M. Corentin RIO M. Jean BRUZULLIER



Aristocène

ARISTOCÈNE 10 ANS SONNÉS

C'est le rire qui nous motive ! Et de plus en plus l'observation des travers de nos contemporains que nous aimons à porter à la scène est une réelle jubilation. Elle est semble-t-il partagée par le public. Alors que vouloir de mieux ! Pour 2005, nous sommes déjà sur le métier, la gestation de l'écriture d'une pièce est parfois longue mais en mai l'enfant devrait voir le jour... En attendant, Aristocène proposera des stages aux jeunes (stage de clown en prévision) et aux moins jeunes pour leur éviter de vieillir. Oui un théâtre est une cure de jouvence. "Les langues pendues" écrite par Josiane FOUCHARD a été donnée à 4 reprises cette année dont deux à CALAN, une fois au FAQUET et une fois à PLOUAY. Public conquis ! Mais Calanais où êtes-vous ?



Geneviève et Lucienne Pierrick et Claire Marie

Souhait de réservations de salle pour la première et deuxième semaine.

Représentations : 7 et 8 mai ou 14 et 15 mai 2005.

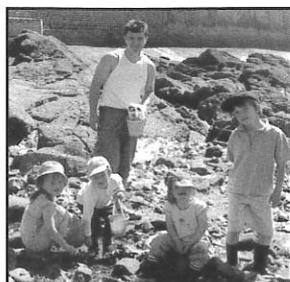
Pour les stages, une information suivra dans la presse.

L'Ecole Publique du Levant

L'année scolaire 2003-2004 a encore vu la réalisation de nombreux projets :

Maternelles la plupart des activités conduites eurent pour thème la Bretagne

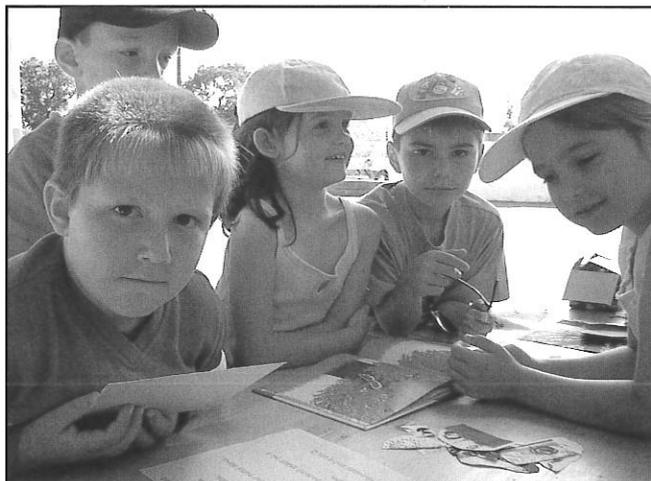
- Rendez-vous mensuel pour les ateliers cuisine du jeudi avec deux points forts : en février, un repas crêpes et en juin, un barbecue sur le terrain attenant à l'école.
- Participation au bal breton organisé par l'USEP (Union Sportive de l'Ecole Primaire) à la salle des fêtes du Faouët
- Rallye-lecture à l'étang du Ter avec la participation du conteur Jean-Marc Derouen qui a emmené, par la magie des mots, tous les enfants dans le pays mystérieux des Korrigans.



- Découverte de l'estran à Port-Louis après une traversée en bateau de la rade de Lorient. Cette découverte fut l'occasion d'une pêche à pied, suivie de la mise en place d'un aquarium à l'école.

CP-CE Le thème de l'année fut la nature et plus précisément de la forêt. Ce travail s'est décliné autour de deux volets importants: l'observation et l'étude de notre environnement naturel proche: projet qui a vu son aboutissement avec la classe de découverte nature à Brasparts dans le finistère en février 2004.

D'autre part, les enfants ont lu et créé des jeux autour d'albums de littérature jeunesse sur le thème de l'arbre afin de préparer un défi lecture destiné aux enfants de Cléguer. Cette rencontre s'est déroulée en juin à Calan, défi lecture le matin et ateliers sportifs autour de l'eau l'après-midi. Enfin le projet piscine commun aux maternelles (M.S ET G.S.) a eu lieu au deuxième trimestre.



CM

- Piscine à Caudan
- Cross à Guémené
- Visite du Musée du Faouët
- Petit tour à vélo vers Guémené
- Stage de voile à Port-Louis

L'Ecole Publique du Levant

Un certain nombre de grands rendez-vous ne furent pas oubliés

- *Pratique du chant et éveil musical avec Isabelle CANOVA de la Communauté de Communes*
- *Participation à la fête de la musique.*
- *La kermesse fut, quant à elle, l'occasion d'un joyeux défilé de lutins et d'elfes aux tenues colorées, de marins bretons et autres bretonnes en tenue traditionnelle. Le spectacle offert dans la cour, danses et chants bretons, fut apprécié par tous.*



La fin de l'année fut marquée par le départ de Joël VIOT : tout d'abord enseignant, puis directeur depuis de nombreuses années dans l'école, il a été nommé directeur de l'école de Manehouarn à Plouay. Au cours d'une petite cérémonie émouvante, la Municipalité, l'équipe enseignante, les parents d'élèves et, bien entendu, les enfants, rendirent hommage à son dévouement pour la cause de l'école publique et, notamment pour celle de Calan.



La nouvelle directrice, Laetitia LE POGAM, a à cœur de poursuivre le travail entrepris avec le concours de l'équipe enseignante.

Dernier grand bouleversement (et non des moindres !!) pour cette année 2004 : l'ouverture de la cinquième classe pour une commune (donc une école) en plein boom démographique. La Municipalité et les enseignants s'employèrent à rendre cette 5^{ème} classe opérationnelle le plus rapidement possible : l'aménagement provisoire de la salle polyvalente en salle de classe permet d'attendre le déménagement dans des locaux flamboyants neufs.

La Tornade Calanaise

ASSOCIATION DE JEUNES DE CALAN

Actions et activités menées en 2004

De janvier à juin

- Jeux d'expression corporelle : mimes...
- Jeux de société : brainstorm, taboo...
- Opération St Valentin: confection de cœur et vente de roses
- Sortie bowling en mars
- Tournoi de jeux vidéos en juin



De septembre à décembre

Il est à noter que cette année, il y a encore deux groupes composés de 18 jeunes âgés de 11 à 17 ans (8 garçons, 10 filles).

Un nouveau bureau jeune a été élu :

- Présidente : Mathieu LE BELLER
- Vice-président : Davina GARNIER
- Amaury LE GUEHENNEC

Il faut ajouter à cela, les adhérents : Antoine, Alexandra, Mathieu, Karine, Léonie, Mylène, Niels, Steven, Julien, Thomas, Louise-Marie, My-Linh, Alicia, Hannah et Romain.

Actions et activités

- Opération "Citrouilles" : ventes de citrouilles pleines ou sculptées pour halloween.
- Sortie MacDonald / Cinéma à la journée en octobre
- Jeu de société : le loup garou, maintrap
- Sortie Laser Blade en novembre
- Sortie Spa en décembre.



A.S. Calan Saison 2004/2005

DEBUTANTS :

- Dans la catégorie débutants, ce sont des enfants âgés de 6 et 7 ans qui sont au nombre de douze.
- Les entraînements sont assurés les mercredis après-midi de 15 h à 16 h 15 en périodes scolaires par : Daniel Stanguennec, Michel Koller, Gary Gentilini et Ludovic Leport.
- Des plateaux débutants sont organisés tous les samedis après-midi dans les communes avoisinantes les déplacements des enfants se font en voitures particulières.
- L'accompagnement des enfants les samedis sont encadrés par Ludovic Le port et Gary Gentilini ainsi que les parents qui le désirent.
- Ces enfants qui débutent dans la pratique du football seront certainement les futurs joueurs Calanais.
- Pour les inscriptions contacter le secrétaire au 02 97 88 28 80



POUSSINS :

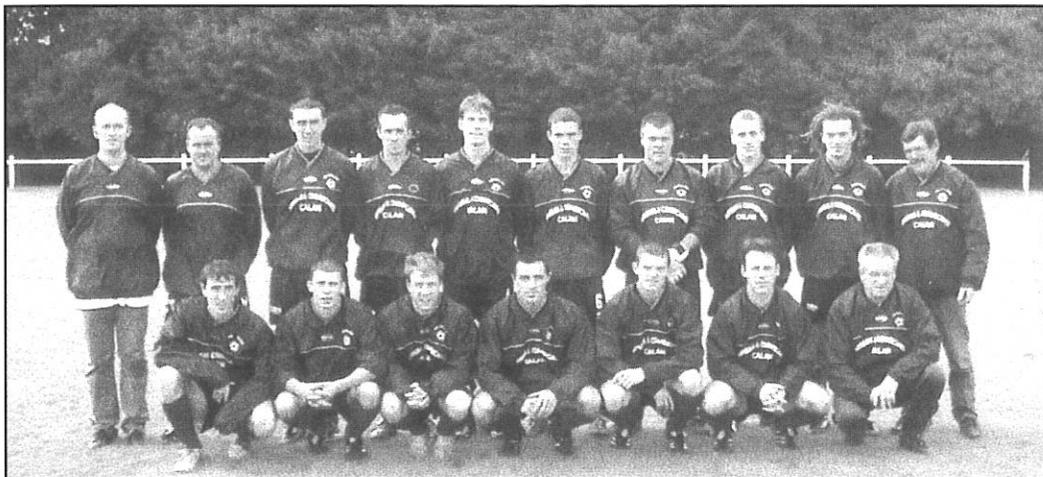
- Dans la catégorie Poussins pour cette nouvelle saison les enfants sont au nombre de 10 joueurs.
- L'entraînement se fait également les mercredis après-midi de 15h à 16h30 avec les mêmes dirigeants que les débutants.
- Ces enfants disputent tous les samedis après-midi des matches sous forme de championnats, avec leurs dirigeants : Gwénaél Stanguennec et Sébastien Geay.
- On peut noter un bon classement pour ce début de saison 2004/2005.



MOINS DE 13 ANS :

- Cette année ces jeunes sont au nombre de 3 Calanais.
- Il faut noter qu'une entente a été constituée avec les communes de Lanvaudan et de Inzinzac afin que ces jeunes puissent disputer leurs championnats.
- On notera une très bonne ambiance sportive entre ces jeunes joueurs.
- Cette catégorie des moins de 13 ans est sous la responsabilité de Gaél Orvoen

A.S. Calan Saison 2004/2005



:
cette saison, on notera 2 équipes : A et B avec un nombre de 38 licenciés.

l'équipe A, l'objectif premier est la montée.

ultats actuellement sont très encourageants car, cette équipe se trouve dans les premiers du

t.

ce qui est de l'équipe B : les résultats sont assez satisfaisants.

ueurs ont pu apprécier le grand changement de confort avec l'ouverture des nouveaux
res calanais.



l:

– Présidents : Marc BOUTIN, Jean-Yves ORVOEN, Gwénaél STANGUENNEC.

– Secrétaire : Gary GENTILINI

Adjoint : Joël DIMEFF

Comité de Jumelage Calan/St-Buryan

Au comité de jumelage, l'année 2004 a commencé par une galette des rois le 29 janvier. Au cours de cette soirée conviviale, nous avons mis la dernière main aux préparatifs du voyage à St-Buryan.

Cinquante quatre Calanais se sont rendus en Angleterre du 20 au 23 Mai. Nous avons été royalement accueillis comme d'habitude et, lors d'une excursion organisée le vendredi, nous avons pu visiter de magnifiques jardins (Trebah Gardens) ainsi que différents sites de la ville de Falmouth (le château, le musée maritime et le centre ville).

Un débat sur le problème du logement pour les jeunes dans les régions touristiques a réuni une cinquantaine de personnes dans le jardin de Mary et Gerald Nicholls. A cette occasion, nous avons pu assister à la danse traditionnelle du "Maypole" qui consiste à enrouler puis dérouler savamment une série de rubans multicolores autour d'un mât. Ce spectacle était présenté par les enfants des écoles, encadrés par Suzan Giles du Comité de Jumelage de St-Buryan.



Le séjour s'est terminé par un buffet en chansons dans leur toute nouvelle salle polyvalente située sur une superbe pelouse anglaise (qui sert aussi de terrain de sports).

Un peu de fatigue mais beaucoup de souvenirs... C'est aussi comme ça que l'on construit l'Europe !

Avant de partir, nous avons été contactés par les organisateurs du Tournoi Interceltique de Golf qui a lieu pendant le Festival de Lorient, pour essayer de trouver une équipe cornouaillaise qui pourrait y participer. Nous avons donc transmis les documents à Kim Pascoe, le Président du Comité de Jumelage, et un des membres de l'association, Brian Hoskin a formé une équipe de 4 joueurs, qui a pris part à la compétition en août. Le "Golfceltrophie" nous a invité à la remise des prix et Soizig Barbier, notre secrétaire, a représenté le Comité de Jumelage à cette cérémonie.

Lors de l'Assemblée Générale du 10 juin nous avons préparé l'organisation du repas du 16 Octobre, qui a été un succès. Le rougail de saucisses mitonné par Sonia Dahéron et son équipe est toujours très apprécié.

Cette année a vu aussi la reprise des cours d'anglais. Ils sont assurés par un membre de l'association, David Shaw, qui est de nationalité britannique. Les "étudiants" sont donc en prise directe avec la langue de Shakespeare.

Nous attendons une cinquantaine d'anglais qui vont séjourner à Calan du 21 au 24 avril 2005. Le programme de leur séjour est prêt et tous les contacts ont été pris. Nous avons fait une demande de subvention auprès de la Commission Européenne qui nous apporte régulièrement une aide précieuse pour les échanges.

Renseignements : Théo GUILLOU
Adhésions : Marie Annick LE BELLER
Inscriptions aux cours: Soizig Barbier

Tél : 02 97 33 15 10
Tél : 02 97 33 28 93 (8 € / an par famille).
Tél : 02 97 33 21 89

La Société Communale de Chasse

La Société Communale de Chasse vous présente ses meilleurs vœux pour 2005. Les chasseurs remercient toutes les personnes ayant pris part aux repas. Cette année les agriculteurs qui nous permettent d'exercer notre passion seront invités le 5 mars. Le couscous aura lieu le 4 juin.

UN PEU D'INFORMATION

En période de chasse vous avez déjà remarqué des pancartes "Chasse en cours" cela signifie qu'une battue est organisée (meute de chiens et plusieurs chasseurs) et il est possible de voir un gibier (chevreuil, renard ou autre) ou des chiens surgir. Par mesure de précaution n'hésitez pas à signaler votre présence de fin septembre à fin février.



Les Amis de Calan

Comme tous les ans les "Amis de Calan" sous la présidence de Yolande OLIVIER Les fêtes de Calan en avril.

Les enfants au nombre de 72, nés entre 1992 et 2000 ont donné le coup d'envoi de ces journées festives. Ces jeunes athlètes se sont disputés les premières places dans chaque catégorie d'âge avec beaucoup de mérite et motivation. Médailles et friandises les ont remerciés pour leur participation.

A 17 h place aux 8^{èmes} foulées ou 105 participants se sont inscrits. Le nouveau circuit de 12,4 km avec 3 boucles seulement a été apprécié de tous, David Pasquio s'est imposé en 41 minutes et Martine Porrot en 53 minutes. Merci également à la participation de nombreux Calanais cette année.

Pour clore la soirée le tire à la corde a opposé six équipes. "Les amis de Calan" se sont imposés aux termes de rudes efforts.

Pour la journée du dimanche Les féminines avec un peloton d'une quarantaine de sportives n'ont guère laissé de suspens où Nathalie Jeuland termine avec 8 minutes d'avance sur sa sœur Pascale.

Pour ce 15^{ème} grand prix, les 85 participants animèrent tout au long de ces 20 tours la course, où finalement Pierre Nicolleau arrivait à sortir au 18^{ème} tour pour terminer en solitaire avec 30 secondes d'avance. Malgré un temps vraiment froid et pluvieux. La Présidente, Yolande OLIVIER ainsi que le bureau remercient tout particulièrement les bénévoles, commerçants, artisans qui oeuvrent pour ce week-end soit pleinement réussi et apprécié de tous.



LE PROGRAMME POUR 2005

Samedi 16 Avril

15h Courses enfants né(e)s entre 1993 et 2001 de 200 m à 2800 m

17 h 9^{èmes} foulées calanaises 12,4 km 3 tours

19 h Tire à la Corde ouvert à tous

Dimanche 17 Avril

16^{ème} Grand Prix Cycliste

13h30 Féminines-Minimes - Cadettes-Juniors - Seniors 13 tours 58,5 km.

15h30 R1-R2 Départementaux 20 tours 90 km

Fête Foraine - Animation- Tombola - Panier garni.

Venez nombreux Participer, Courir, Supporter, Applaudir...

Le Bureau

Présidente : Yolande OLIVIER

Vice-Président : Maurice LE CAVIL

Secrétaire : Bernard FIOLEAU

Secrétaire Adjoint : Jean GENOT

Trésorière : Claudine LE OUAY

Trésorier Adjoint : Gilles GUILLOUSOU



L'Amicale des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique du Levant

Comme chaque année, l'Amicale des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique du Levant, a été présente et active tout au long de l'année 2004.

<h1>2004</h1>	06/03/04	Loto de l'Amicale	
	15/05/04	Fête de l'Ecole: Pain, Ros ter Forn...	
	26/06/04	Pot de fin d'année scolaire	
	11/09/04	Pot de rentrée	
	20/11/04	Potée (à emporter)	
	Déc 2004	Vente de chocolat de Noël	

Fidèle à ses statuts et voulant tout mettre en œuvre pour permettre aux enseignants de nos enfants de réaliser avec eux des projets intéressants qui permettent à chaque élève de la PS1 AU CM2 de découvrir, de s'éduquer, de se construire... elle continuera à être présente également en 2005 !

<h1>2005</h1>	à définir
Manifestation de printemps (à confirmer)	28/05/05
Fête de l'Ecole : Pain cuit au vieux four, Ros ter Forn...	juin 2005
Pot de fin d'année scolaire	Sept 2005
Pot de rentrée	19/11/05
Repas de novembre	

Pour mener à bien les projets (sorties, stages, voyages...) et en complément de l'aide municipale, l'équipe éducative a et aura besoin de l'aide financière de l'amicale, qui permettra autant que possible d'envisager la gratuité ou pour le moins de réduire fortement la charge des familles.

Quels que soient l'âge et la classe fréquentée, TOUS LES ENFANTS de l'école ont bénéficié et bénéficieront des retombées des différentes actions réalisées tout au long de l'année.



Un autre rôle et non des moindres exercé par l'Amicale est celui de faciliter l'intégration des élèves et de leurs parents au sein de notre communauté calanaise.

Alors que vous venez d'arriver sur notre commune ou que vous y résidez depuis longtemps, si vous souhaitez participer à la vie locale, si vous aimez partager des moments conviviaux, si vous souhaitez montrer d'une autre manière à vos enfants que leur scolarité vous intéresse, n'hésitez pas,

Nous comptons sur vous !

Merci !

- ⇒ Aux commerçants et artisans de Calan et d'ailleurs pour leur soutien sans faille.
- ⇒ A l'équipe enseignante pour la qualité des relations et pour la participation active.
- ⇒ Aux correspondants de la Presse locale pour l'écho qu'ils ne manquent pas de faire à nos manifestations.
- ⇒ A toutes celles et tous ceux, parents et sympathisants qui soutiennent l'Amicale de quelque manière que ce soit.

Nous vous
souhaitons une
Très Bonne Année
2005

Année scolaire 2004/2005 : Bureau de l'Amicale		
Président :	CARIO Jean-Luc	02 97 33 28 28
Vice-Président :	GUILLERMIC Bernard	
Trésorier :	JAFFRELOT Michel	02 97 33 14 98
Trésorier Adjoint :	NICOLAS Bernard	
Secrétaire :	GOUJON Jérôme	02 97 84 59 53
Secrétaire Adjointe :	PERESSE Karine	

Les Vieilles Sources

Le 4 mars 2004, une nouvelle association a vu le jour à CALAN : l'association "les Vieilles Sources". Le but principal de l'association est de maintenir le réseau annexe de la commune. Répartie en cinq sections, l'association compte aujourd'hui 70 adhérents. Les sections ont chacune une station de pompage située à :

- Fontaine Maria
- Cosquéric
- Kergarenne
- Néneslan
- Kerleau

En premier lieu, une mise à jour des compteurs a été nécessaire, 43 d'entre eux ont dû être changés. Le fonctionnement est basé sur la participation active de chacun car de nombreuses tâches sont à effectuer (débroussaillage, maintien de la pression dans les cuves, réparation du réseau...).

Outre la distribution d'eau aux adhérents pour une utilisation surtout de lavages et arrosages, les Vieilles Sources permettent de préserver ce patrimoine de la commune de Calan existant depuis plus de 30 ans. Les plus anciens se souviendront des coups de pioches et pelles donnés pour enterrer les canalisations et ainsi recevoir l'eau dans chaque village, avant même le bourg !

*L'association vous donne rendez-vous
le 2 Juillet 2005
pour sa première animation (grillades...).*

Les Vieilles Sources aux petits soins pour l'eau



L'association présidée par Hervé Radenac s'est réunie jeudi soir, à l'espace rencontre pour faire le point sur ses activités

Premier Bureau :

*Président : Hervé RADENAC
Vice-Président : Erwann ROBIN
Secrétaire : Claudine LE OUAY
Trésorière : Corinne PENHOET*

Coup de jeune pour les Vieilles Sources



Belle mobilisation pour ce chantier de nettoyage des sources de la commune.

Calendrier des Fêtes 2005

JANVIER :

- 8/01 Vœux de la Municipalité
8/01 Galette des rois de l'école de foot de l'A.S. Calan
9/01 Casse-croûte "Seniors" de l'A.S. Calan`
27/01 Galette des rois du Comité de Jumelage "Calan – St-Buryan"

MARS :

- 5/03 Repas des chasseurs par la Société de Chasse
12/03 Choucroute de l'A.S. Calan

AVRIL :

- 16/04 Foulées de Calan
17/04 Grand Prix Cycliste Fêtes Locales "Amis de Calan"
21-24/04 Visite des anglais du Jumelage

MAI :

- 22/05 Pardon de la Trinité
21/05 Tournoi de foot "Jeunes" A.S. Calan
22/05 Tournoi de Foot "+ 18 ans" A.S. Calan
28/05 Kermesse de l'Ecole Publique du Levant "Rost er Forn"
29/05 Pain cuit au four sur les 2 jours

JUIN :

- 4/06 Couscous de la Société de Chasse
9/06 Assemblée Générale du Comité de Jumelage
18/06 Comice Agricole à LANVAUDAN
24/06 Fête de la Musique

OCTOBRE :

- 15/10 Repas du Comité de Jumelage "Calan-St-Buryan"

NOVEMBRE :

- 19/11 Repas de l'Amicale des Parents d'Elèves

DECEMBRE :

- 2-3-4/12 Téléthon
18/12 Venue du Père Noël à Calan

(Ce calendrier peut être appelé à être modifié ou enrichi.)

